

DES IMAGES DU TERRITOIRE PLUS PRÉCISES

Depuis 2008, MACS a engagé la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) pour une meilleure planification et optimisation des interventions sur le territoire. Aujourd'hui la communauté de communes s'associe au Syndicat de la Basse Vallée de l'Adour (SIBVA) et au Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Marenin (SIEAM) pour améliorer la précision des photos aériennes de référence.

LE SIG, UN OUTIL MULTIFONCTIONS

Le SIG est un outil informatique permettant d'organiser, d'analyser et de gérer des données à partir de leur localisation géographique ; il permet des restitutions sous forme de cartes.

À l'origine, le SIG a été mis en place par MACS pour répondre aux besoins en matière de **Voirie**. La technologie est utilisée pour optimiser la localisation des interventions des équipes techniques et faciliter l'échange d'information avec les 23 communes.

Ensuite l'usage du SIG s'est développé à d'autres domaines, comme **l'urbanisme** pour favoriser la mise en commun de données (ex : plans, cadastres, etc) et faciliter le partage d'informations.

De la même manière, le SIG permet aux **entreprises**, en recherche d'un terrain pour implanter ou développer leur activité, de visualiser, depuis le site de MACS www.cc-macs.org, les zones d'activités économiques, de zoomer sur les différents parcelles et d'identifier facilement les lots encore disponibles à la vente.

Depuis aujourd'hui, le SIG permet aussi de **faciliter ses déplacements**. En effet, les usagers ont la possibilité, depuis le site internet www.mobi-macs.org, d'accéder à une carte dynamique de MACS qui permet de visualiser de façon très intuitive les lignes et les arrêts YÉGO, de localiser les arrêts Rezo Pouce présents dans les 23 communes, d'identifier les points de correspondance avec les bus XL'R, etc

NOUVEAUTÉ 2016

MACS, le SIBVA et le SIEAM s'associent pour assurer le développement et le déploiement du SIG selon un partenariat qui portera, dans une première phase opérationnelle, sur :

- la mise à jour des données des dossiers d'urbanisme, effectuée par le service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) ;
- l'acquisition conjointe des données numériques de la couverture photographique aérienne géo-référencée et d'un relevé LiDAR (Light Detection and Ranging).

Au final, ce partenariat va permettre à tous de bénéficier de photos aériennes de très haute définition qui favoriseront des tracés encore plus précis. De plus, la technologie LiDAR va permettre de nouvelles applications dans différents domaines, comme la gestion forestière, l'urbanisme, les télécommunications, la topographie, l'hydrologie...

95 872 € HT
le coût total pour
développer le SIG dont

44 689 € HT
de financement de MACS



CONTACT PRESSE
Marion Parailous
06 37 32 94 47



@ccmacs40